

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du mardi 18 mai 2010.

NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		BRIDOUX	Daniel		X
DUCROCQ	J Michel	X		DEVILLE	Thomas	X	
POETTE	Jérôme	X					
PATER	Benoît			MOUTIER	Pierre	X	
MATON	Emmanuel		X	VIVIEN	Céline	X	
BLONDELLE	Bernard	X		VIVIEN	Bernard	X	

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 29 mars 2010.

Le PV est adopté.

ORDRE DU JOUR : Bilan de la formation des OTM

Formation 2010 / 2011 (inscriptions et formateur)

Stage de Fort Mahon de la Ligue de Picardie

Bilan de la FNMB du 9 mai à Tergnier

Bilan des désignations et des observations

Bilan de la caisse d'arbitrage

AG du comité à Villers Cotterêts

Stage de début de saison (programme et documents d'inscription)

Saison 2010/2011 (projets)

Questions diverses.

Bilan de la formation des OTM 2009/2010

Céline Vivien, responsable de la formation fait état des résultats.

5 reçus 2 non reçus.

Céline Vivien et Bernard Vivien membres de la Commission Mixte Nationale UNSS / FFBB revenant du championnat de France minimes établissements à Aix en Provence informent la CDAMC qu'un arbitre de l'Aisne, Benjamin Allart d'Itancourt accompagnant l'équipe du Collège Marthe Lefèvre de St Quentin a été retenu pour officier lors de la finale garçon et que Justine Baligneux de la JSC St Quentin OTM récemment reçu au niveau régional et membre de l'équipe du collège a quant à elle officié également lors des 2 finales aux 24 secondes.

Félicitations à ces deux jeunes qui ont fait honneur à leur département.

Formation 2010 / 2011

Les documents élaborés par la commission ont été envoyés aux clubs et sont pour le moment sans réponse.

La date limite de la 1^{ère} échéance proposée est le 4 juin.

La commission se penche sur la succession du formateur qui a décidé d'arrêter sa mission.

Des pistes sont proposées mais pour l'instant rien n'est arrêté. Des contacts seront pris avec les personnes susceptibles d'assurer cette fonction.

Stage de Fort Mahon de la Ligue de Picardie

La Ligue de Picardie organise un stage de perfectionnement à Fort Mahon du 2 au 4 juillet. La caisse d'arbitrage de la CDAMC prend en charge la moitié du coût du stage (soit 50 €) par arbitre. La ligue prenant en charge l'autre moitié.

Après de nombreux échanges restés infructueux la CDAMC n'est actuellement en mesure de proposer que quatre candidats volontaires pour ce stage de perfectionnement. Une dernière tentative sera menée auprès de quelques arbitres susceptibles de correspondre au profil attendu.

Bilan de la FNMB du 9 mai à Tergnier

Le Président également organisateur de cette manifestation présente le bilan précis de ce grand rassemblement départemental.

Il fait état des membres des différentes commissions du comité de l'Aisne présent sur le site. Il remercie tous les arbitres qui ont fait que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions à la satisfaction de tous.

Bilan des désignations et des observations

Bernard Vivien présente un tableau récapitulatif de la situation des désignations laissant apparaître le nombre de rencontres arbitrées par les uns et les autres. Ce bilan ouvre un large débat entre les membres de la commission.

Le sujet étant vaste, le Président propose de se retrouver le **mardi 1^{er} juin** uniquement sur le thème : Les désignations et les répercussions sur l'application de la charte de l'arbitrage.

Bilan de la caisse d'arbitrage

Daniel Bridoux absent des débats de cette réunion a communiqué à la commission le bilan de la saison et a remercié les clubs pour les efforts consenties pour alimenter la caisse de façon assez régulière ce qui lui a permis de régler les arbitres au fur et à mesure de la saison. La dernière régularisation sera faite dès son retour.

AG du comité à Villers Cotterêts

Le Président rappelle la date de l'assemblée générale du comité et invite les membres de sa commission à participer à ce rassemblement de l'ensemble des clubs du département.

Stage de début de saison (programme et documents d'inscription)

Le programme sera élaboré lors de la réunion du **mardi 7 septembre 2010** en fonction du planning habituel et surtout des informations qui seront diffusées à l'occasion du stage des arbitres du championnat de France.

Les documents d'inscription pour la saison 2010/2011 sont présentés et étudiés par les membres de la commission. Ils seront envoyés cette année encore directement aux arbitres par courrier.

Il sera mis à l'étude une autre formule de document afin de communiquer ceci aux arbitres par courrier électronique.

Saison 2010/2011 (projets)

Le Président propose d'étudier l'organisation d'un tournoi CDAMC seniors en y proposant une équipe formée par des arbitres eux même et bien sûr encadré par la CDAMC. Il servirait de support de travail à la commission.

Questions diverses

Céline Vivien demande au répartiteur la liste des arbitres désignés sur les finales de coupe de l'Aisne. La liste des désignations est présentée à la commission.

Céline Vivien informe la commission que trois OTM du département ont eu l'honneur et le privilège d'être désignés sur deux rencontres des finales de la coupe de France qui se sont déroulées à Paris Bercy le dimanche 16 mai.

Le Président informe la commission d'un courrier de St QBB concernant des notes de frais non conformes aux dispositions en vigueur. Les arbitres ont été contactés directement afin de régulariser la situation.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 22h15.

Le Président et secrétaire de séance.



Bruno Macadré